



Chemin rural privatiser

Par Fredou

Bonjour,

J'ai entendu parler que la mairie veut privatiser deux chemins ruraux en les donnant à deux agriculteurs (un chacun), je ne suis pas d'accord vu que je ne pourrais plus promener à pied.

Comment cela se passe est que le conseil municipal peut faire cela entre eux ou il faut demander les avis au autres?

Cordialement.